

► Solidarité Transport, un partenariat
entre la MSA et les associations locales



► Solidarité Transport,
une initiative de la MSA,
portée par Familles Rurales,
avec le soutien
de la Conférence des financeurs



vous accompagner

Solidarité Transport

■ Dans le Calvados et la Manche



MSA Côtes Normandes - Service Communication - © photos : MSA CN - 01/2020

N'hésitez pas à contacter
la coordination départementale
Solidarité Transport

Calvados : 07 68 65 74 60
solidarité-transport.calvados@famillesrurales.org

Manche : 06 68 14 95 59
solidarité-transport.manche@famillesrurales.org

Solidarité Transport

Un service de transport assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, non imposables sur le revenu et adhérentes à une association partenaire de Solidarité Transport (voir partenaires au verso), quels que soient leur âge et leur régime de protection sociale.

Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés : visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales...

Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie, les caisses de retraite, les mutuelles, etc...

Où ?

Dans un rayon géographique limité.

Votre lieu de départ ou d'arrivée doit se situer sur le territoire concerné.

Quelle sera votre participation ?

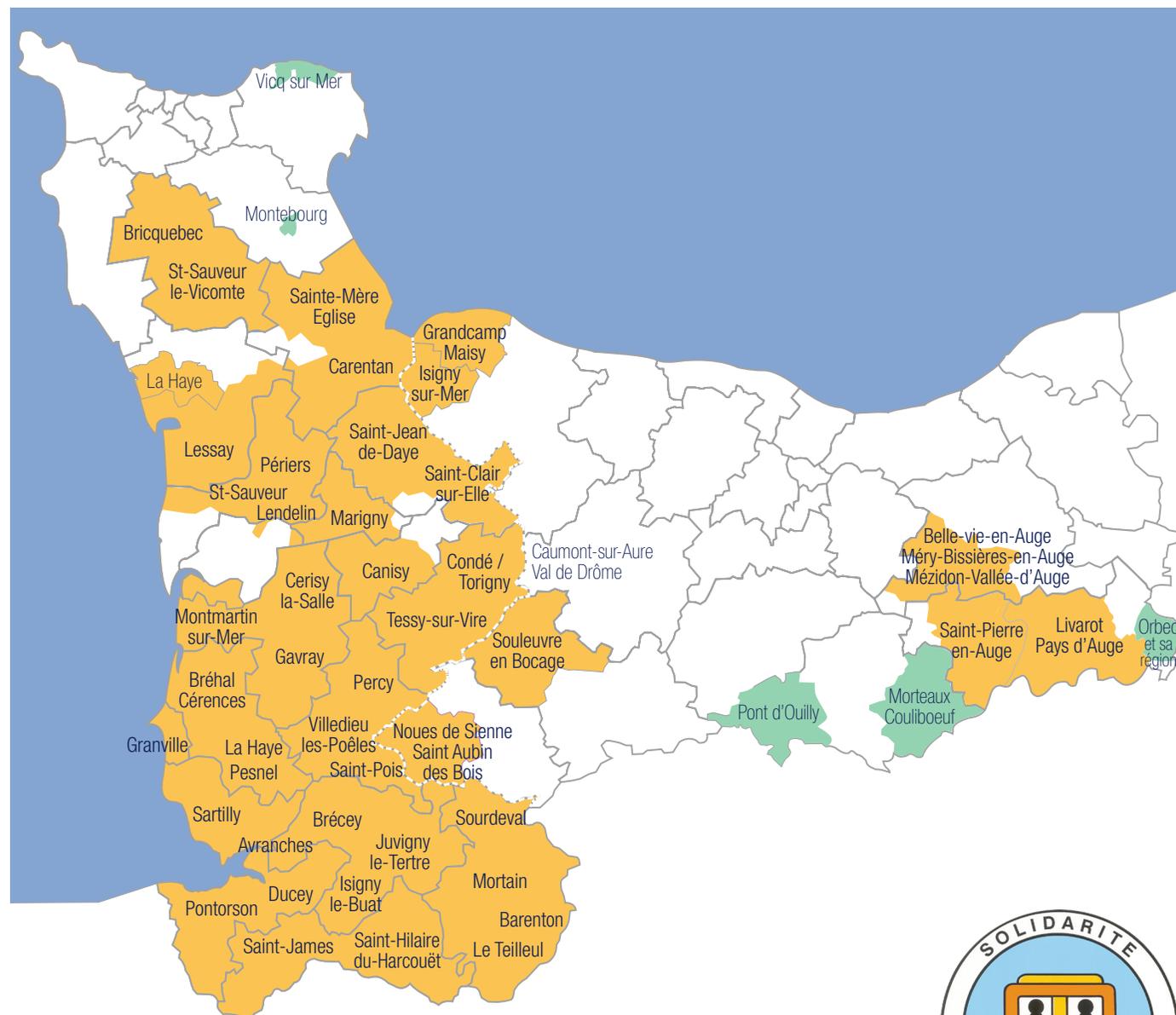
- ▶ L'adhésion annuelle à une association partenaire de Solidarité Transport.
- ▶ Une participation aux frais de déplacement du bénévole.

Un reçu vous sera remis par le bénévole.

A qui vous adresser ?

Pour bénéficier de ce service, contactez la coordination départementale Solidarité Transport (voir au verso).

Solidarité Transport dans le Calvados et la Manche en 2022



Territoire disposant d'un service Solidarité Transport

Territoire en projet

